

# Les actualités Lavautimes

Journal municipal de Lavau



## Le futur groupe scolaire



Toutes les informations sont à votre disposition sur internet  
[www.mairie-lavau.fr](http://www.mairie-lavau.fr)

# édito



## MOT DU MAIRE

Chères Lavautines, Chers Lavautins, Chers amis,

Plus de la moitié du mandat 2020 - 2026 est derrière nous. Ces premières années de mandat ont été marquées par la crise sanitaire, la crise économique et les difficultés climatiques et sociales que nous nous sommes évertués à relever grâce à une gestion budgétaire vigilante et une transition énergétique accrue grâce notamment à la conversion de l'éclairage public en LED et aux rénovations énergétiques.

Les voiries communales ont également toutes été réhabilitées, tout comme l'ensemble de nos réseaux. Malgré les obstacles, notre commune s'engage dans des initiatives d'avenir. La rénovation énergétique de nos bâtiments communaux (école primaire, bibliothèque et salle socio-culturelle) permettra un confort et des économies d'énergie pour lesquels l'Etat, la région et le Conseil Départemental accordent des aides importantes.

Mais gérer une commune, c'est également prévoir son développement sur le long terme et savoir offrir un service public adapté aux exigences existantes et à venir. Dans les prochains mois, les lotissements vont se développer, que ce soit en lien avec l'implantation du centre pénitentiaire sur notre territoire ou à l'extension de notre territoire.

La construction du groupe scolaire, rendue nécessaire pour offrir un service public complet et, à minima, répondre aux besoins des habitants, a débuté avec le soutien particulièrement important de l'Etat, la Région, le Conseil Départemental et Troyes Champagne Métropole. Cette structure répondra aux normes en vigueur en matière de sécurité, de transition énergétique et aux besoins pour nos jeunes écoliers. Plus encore, les panneaux photovoltaïques qui seront installés sur la toiture permettront de prendre en charge la consommation électrique de l'ensemble de nos bâtiments communaux, soit le groupe scolaire, la cantine/garderie, la bibliothèque, la mairie, les services techniques, le pôle bien-être, la salle socio-culturelle et la maison médicale. La construction / agrandissement du groupe scolaire a été pensée pour l'avenir de nos jeunes lavautin(es), de nos consommations énergétiques et dans un souci de transition écologique par la végétalisation des espaces communs.

C'est également dans un souci de bien-être et d'anticipation qu'un dossier pour la création d'un espace sportif, situé à proximité du groupe scolaire et dédié aux écoliers et aux associations sportives, a été transmis à plusieurs organismes et décideurs, dans le but d'obtenir des subventions et aides. La pratique du sport est une nécessité pour l'épanouissement des enfants et pour éviter le développement de la sédentarité. La place dédiée au sport est une priorité de l'Etat pour l'avenir.

Il s'agit de prendre en compte le bon développement de ceux qui représentent l'avenir. Il nous appartient aujourd'hui de construire le monde de demain.

« Gouverner c'est prévoir. Ne rien prévoir, ce n'est pas gouverner, c'est courir à sa perte. » (Emile de Girardin).

Jacques GACHOWSKI / Maire de LAVAU

## Dates à retenir

- > Les 15, 18, 19 et 20 juin de 17h à 19h : ...Permanences du vide grenier (inscription en mairie)
- > Samedi 22 juin : ..... concert 20h30 (salle socio-culturelle)
- > Dimanche 23 juin : ..... Vide Grenier
- > Dimanche 14 juillet : ..... Fête nationale (salle socio-culturelle)
- > Samedi 12 et dimanche 13 octobre : ..... Fête du village
- > Vendredi 6 décembre : ..... Spectacle de Noël
- > En octobre / novembre 2024 ..... Soirée jeux

## Sommaire

3 Economie finance

7 Vivre à Lavau

15 Écoles

16 Bibliothèque

17 Associations

21 Lavau Pro

22 Pratique



### MEMBRES DE LA COMMISSION DU BULLETIN COMMUNAL :

Membres de la commission du Bulletin Communal : Mmes BEAREL, GRISEY, GROS, LACULLE, ROBILLIARD, Mrs CORNIOT, COSSARD

### Mentions légales

Les actualités Lavautines, journal semestriel édité par la Mairie de Lavau, 18 grande rue-10150 Lavau  
Téléphone : 03 25 81 06 04  
Télécopie : 03 25 80 23 23  
contact@mairie-lavau.fr / www.mairie-lavau.fr  
Impression : 500 exemplaires  
Responsable de la publication : Jacky CORNIOT

Crédits photos (hors mentions contraires) Mairie de Lavau.  
Mai 2024 - Tous droits réservés. Toute reproduction même partielle interdite sauf autorisation.

MAIRIE DE  
Lavau

18, grande rue  
10150 Lavau  
Tél. : 03 25 81 06 04  
Fax : 03 25 80 23 23  
contact@mairie-lavau.fr

### Permanence accueil public :

Lundi et mardi  
de 9h à 12h30 et de 16h à 18h

Mercredi et jeudi  
de 9h à 12h30

Vendredi  
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h



## NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

**L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.**

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et être transmis au représentant de l'État dans les 15 jours. Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 a été voté le 11 avril 2024 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

### Ce budget a été établi avec la volonté :

- > de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- > de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- > de mobiliser des subventions auprès de l'État, du Département, de l'Intercommunalité, de la Région et bien d'autres chaque fois que possible.

Les budgets des communes suivent les règles de la comptabilité publique. Ils comprennent une section de fonctionnement pour les affaires courantes et une section d'investissements qui a vocation à préparer l'avenir.

Les montants inscrits en dépenses (fonctionnement et investissement), ne peuvent pas être dépassés d'un centime. Pour autant, elles ne doivent pas être sur évaluées.

Les montants inscrits en recettes (fonctionnement et investissement), peuvent être dépassés (selon les subventions accordées tout au long de l'année). Pour autant, elles ne doivent pas être sous-évaluées, mais elles doivent également être certaines (une subvention ne peut être inscrite en recette que lorsqu'elle a été effectivement accordée par un document officiel).

### La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...). Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, locations de salles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2024 représentent 1 203 877 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel

municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées par des tiers pour la commune, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les montants prévisionnels des salaires et charges sociales patronales représentent 542 100 € (après prise en compte d'un remboursement de 6 200 € qui figure dans les recettes) sur les 970 938 € de dépenses de fonctionnement courantes pour l'année 2024, c'est-à-dire sans prise en compte des charges financières et éléments exceptionnels (virement à la section d'investissement et budgets annexes).

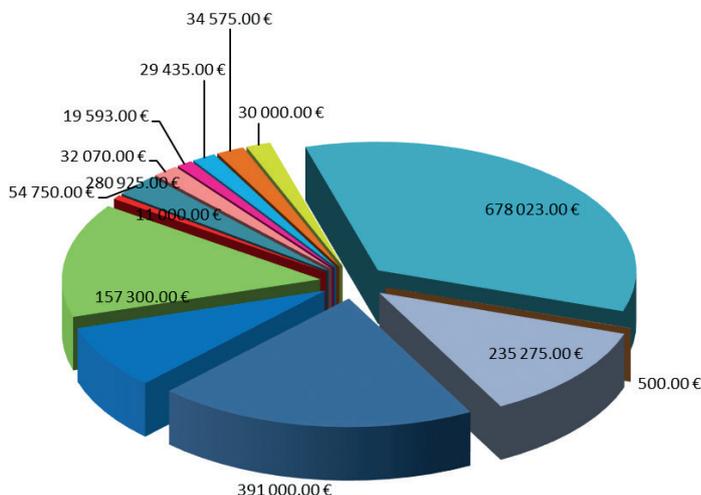
Un montant de 678 023 € est alloué aux budgets annexes ZAC du Moutot extension et Maison Médicale, afin de les équilibrer, en attente de finalisation pour le premier et de labellisation (permettant d'obtenir des subventions Départementale et Régionale) pour le second.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Ville à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Les recettes de fonctionnement des villes ont beaucoup baissé du fait d'aides de l'État en constante diminution.

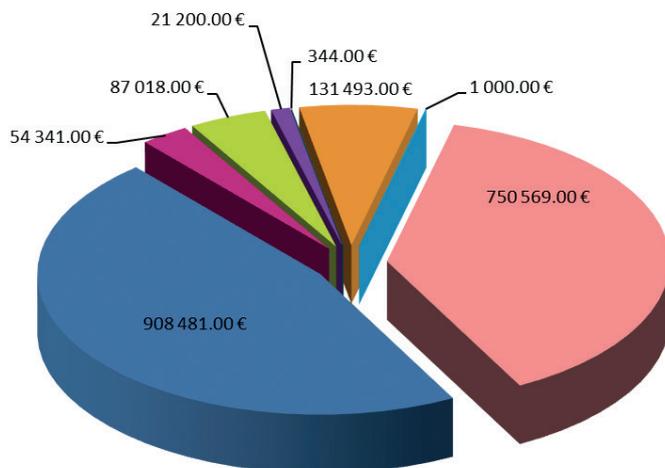
## Section de Fonctionnement

DEPENSES FONCTIONNEMENT PREVISIONNELLES 2024 : 1 954 446 €



- Traitements et salaires
- Charges sociales
- Achats et charges externes
- Impôts, taxes
- Autres charges
- Contingents et participations
- Subventions
- Dotations aux amortissements
- Charges financières
- Charges exceptionnelles (tires annulés)
- Virement section investissement

RECETTES FONCTIONNEMENT PREVISIONNELLES 2024 : 1 954 446 €



- Impôts locaux
- Autres impôts et taxes
- Produits services domaine
- Autres produits
- Dotations de l'Etat
- Autres Subventions et participations
- Produits exceptionnels
- Résultat fonctionnement reporté

### Les taux des impôts locaux pour 2024 :

#### Part communale

**FISCALITE LOCALE :** les taux communaux n'ont pas été augmentés depuis 1990 et 2024 ne dérogera pas à ce principe. Cette année encore la commune de LAVAU n'a voté aucune hausse des taux. Néanmoins une refonte de la fiscalité locale a apporté quelques changements : Depuis le 1er janvier 2021, les communes ne perçoivent plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Elles sont compensées par le transfert, à leur profit, de la part Départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les communes de l'Aube doivent donc intégrer le taux Départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties (soit 19,42 %) à leur taux communal (pour LAVAU : 18,79 %). Toutefois, un coefficient correcteur est appliqué à toutes les communes afin de garantir une compensation à l'euro près .

	Bases 2024	Taux votés 2023	Produit attendu
Taxe d'Habitation (résidences secondaires)	15 900 €	8,96 %	1 425 €
Taxe Foncier Bâti	1 932 000 €	18,79 % + 19,42 % = 38,21 %	738 217 €
Coefficient correcteur			296 905 €
Taxe Foncier Non Bâti	31 200 €	12,42 %	3 875 €
Reversement Troyes Champagne Métropole		Montant figé reversé par TCM	461 869 €

## Les dotations de l'Etat.

La dotation Globale de Fonctionnement s'élève à 344 € soit une petite augmentation par rapport à l'an passé. Malgré tous nos efforts et compte tenu de la situation actuelle, nous ne pouvons que constater que depuis plus de 4 ans, les recettes de nos communes stagnent. A l'inverse, nos dépenses ont tendance à évoluer à la hausse, du fait des prix des matières premières, des services, de la hausse des salaires, ... Cette année, la commune de LAVAU a été en mesure de maintenir ses taux d'imposition, à la différence de nombreuses communes, mais sans recettes complémentaires, il sera difficile de maintenir un équilibre.

## La section d'investissement

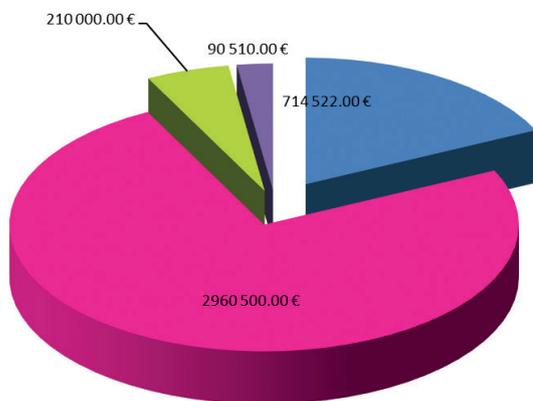
Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la ville regroupe :

> **en dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

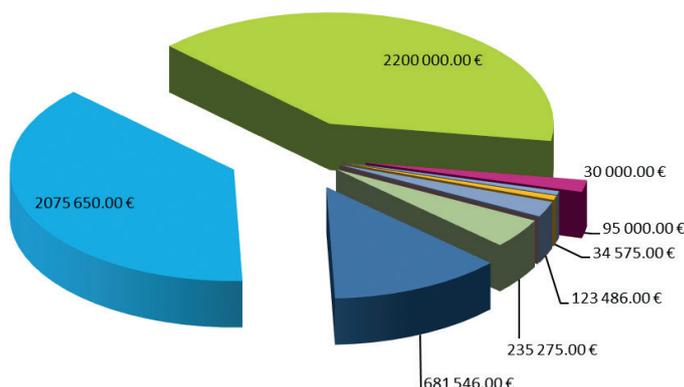
> **en recettes** : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau Groupe scolaire, au passage en LEDs du réseau d'éclairage public, aux travaux de rénovation énergétique de l'école primaire, ...).

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREVISIONNELLES 2024 : 3 975 532 €



- Opérations restes à réaliser N-1
  - Travaux Bâtiments (salle socio-culturelle)
  - Rénovation énergétique
  - Groupe scolaire
  - Eclairage public LEDs
  - Aménagements paysagers
  - Pôle bien-être
- Opérations
  - Groupe scolaire
  - PLU
  - Achat de terrains
  - Arrêts de bus (mise en conformité)...
- Remboursement Emprunts
- Solde exécution reporté

### RECETTES D'INVESTISSEMENT PREVISIONNELLES 2024 : 5 475 532 €



- Opérations restes à réaliser
- Opérations (subventions accordées avec document officiel)
- Emprunts
  - emprunt taux fixe à réaliser pour 1 000 000 €
  - et emprunt relais (1 500 000 € sur 2 ans)
- FCTVA retour de TVA en fonction des dépenses d'investissement 2023
- Taxe d'Aménagement
- Dotations aux amortissements
- Excédent fonctionnement capitalisé
- Solde exécution reporté
- Virement de la section de fonctionnement

**NOTA : de nombreuses Subventions ont été accordées à la commune, tout particulièrement pour le Groupe scolaire.**

> **L'Etat** (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et Dotation de Soutien à l'Investissement Local) subventionne la commune pour 1 000 000 €, auxquels il faut ajouter les nombreuses autres subventions

concernant les opérations de rénovation énergétique, éclairages LEDs, toiture végétalisée, ....

> **Le Conseil Départemental** subventionne la commune pour le Groupe scolaire pour un montant de 558 460 €, la rénovation énergétique de l'école primaire, le Pôle bien-être,....

> **Troyes Champagne Métropole** subventionne le Groupe scolaire pour un montant de 400 000 €, mais également l'éclairage LEDs, le parking de l'école, le Pôle bien-être,....

> **La Région Grand Est** subventionne les énergies renouvelables pour le groupe scolaire et la rénovation énergétique (panneaux photovoltaïques, isolation et travaux de rénovation énergétique, ...)

## Etat de la dette

Le remboursement des emprunts travaux de voirie 2009 et salle socio-culturelle s'achèvera durant l'année 2024.

L'emprunt des travaux de voirie 2018/2019, réalisé pour prendre en charge les travaux de réhabilitation la Rue du Roy et de la Grande Rue, sera complètement remboursé durant l'année 2028.

La construction du Groupe scolaire ne pourra être réalisée qu'avec un emprunt. Compte tenu des subventions accordées à ce jour à la commune de LAVAU, le montant de l'emprunt qui sera réalisé au cours de 2ème semestre 2024 s'élèvera à 1 000 000 €.

La commune de LAVAU a fait appel à un emprunt relais d'un montant pouvant

atteindre 1 500 000 €, pour une durée de 2 ans, soit d'avril 2024 à avril 2026, afin de prendre en charge les factures liées à la construction du Groupe scolaire dans l'attente du versement des subventions et du retour du fonds de compensation de la TVA. Cet emprunt spécifique sur 2 ans, ne fait l'objet que du versement d'intérêts (3,78%) durant la période des 2 ans, le montant du capital étant entièrement remboursé à l'issue du délai (avril 2026). Les intérêts sont calculés en fonction des sommes qui seront vraisemblablement empruntées et évalués pour l'année 2024 à 24 000 € (somme intégrée au budget 2024)

Comme vous pouvez le constater à la lecture des graphiques ci-dessus,

la commune a dû voter un budget en suréquilibre. Les recettes d'emprunt relais n'étant pas considérées comme des ressources propres.

*En effet, l'article L1612-4 du CGCT dispose que le budget des collectivités est en déséquilibre lorsqu'il n'y a pas assez de ressources propres pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt. Les ressources propres sont des ressources définitives de la section d'investissement qui ne sont pas destinées à des dépenses d'investissement identifiées (les recettes d'emprunt ne sont pas des ressources propres).*

2023	EMPRUNT	%	DÉBUT	FIN	CAPITAL	INTÉRÊTS	ANNUITÉ	RECETTES
Salle socio-culturelle	900 000,00 €	2,79%	2014	2024	56 081,54 €	587,43 €	56 668,97 €	
Travaux voirie 2009	1 251 313,12 €	3,60%	2011	2024	96 906,83 €	2 591,48 €	99 498,31 €	
Travaux voirie 2018/2019	500 000,00 €	1,04%	2018	2028	51 103,96 €	2 375,56 €	53 479,52 €	
Total actuel					204 092,33 €	5 554,47 €	209 646,80 €	

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES



9 juin

2024

## AVIS AUX ELECTEURS

En raison des travaux à l'école primaire de LAVAU, le bureau de vote a été déplacé à la Salle Socio Culturelle de Lavau.

## OUVERTURE DANS NOTRE COMMUNE D'UN PÔLE BIEN-ÊTRE

Ce pôle dédié au bien-être a pour mission d'améliorer votre qualité de vie et de vous accompagner vers une meilleure santé.

Il rassemble 3 praticiens spécialisés dans différentes disciplines :

|| Mme ANDRÉ Fanny || Bureau 1 ||  
**Massage drainage lymphatiques** ||  
06.83.38.22.65

|| Mme HIVERT Audrey || Bureau 2 ||  
**Réflexologie** || 06.86.12.70.76

|| Mme BOUMNICH Stéphanie || Bureau 3 ||  
**Hypnothérapie** || 06.11.33.92.06



### Réflexologue



Certifiée Réflexologue depuis 2018, je suis avant tout, infirmière diplômée d'état. Suite à un événement professionnel et personnel, j'ai souhaité prendre soins des personnes différemment !

Formée auprès de Dominique Bruneau-Gimbert (A.R.F), puis d'Elisabeth Breton ( LesSens de Bien Être), je pratique

désormais la réflexologie plantaire, palmaire, faciale et crânienne, et dorsale. Suivi de perfectionnement en cancérologie, en pédiatrie, en oncologie, en fibromyalgie et dernièrement en périnatalité.

Je pratique la réflexologie au cabinet nouvellement implanté au Pôle Bien-Être, 3 rue de la Fin à Lavau.

La réflexologie est une technique naturelle et manuelle permettant de soulager de nombreux maux (tension nerveuse, anxiété, fatigue générale, douleurs, troubles du sommeil, syndromes menstruels, troubles digestifs, migraines et céphalées, troubles thyroïdiens et hormonaux...) et procurer confort et bien-être, gérer et prévenir le stress.

La réflexologie repose sur le principe selon lequel chaque organe, glande ou fonction correspondent à un point ou une zone précise appelée "zone réflexe" et projetée sur les pieds, les mains, le dos ou la tête. Des pressions rythmées, appliquées sur les "zones réflexes" permettent de localiser et dénouer des tensions, de relancer l'équilibre de chaque organe, de chaque glande et de rétablir l'équilibre du métabolisme.

C'est pourquoi tout massage induit une réponse.

Pratiquée avec régularité, la réflexologie participe à la restauration et au maintien de la santé physique, psychique et émotionnelle. Ces techniques ne remplacent en aucune façon une consultation médicale. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées dans le but d'établir un diagnostic médical, de modifier ou de substituer à un traitement médical.

**Audrey HIVERT** / 06.86.12.70.76  
[www.audrey-hivert-reflexologue.com](http://www.audrey-hivert-reflexologue.com)  
Instagram : [audrey.reflexologue](https://www.instagram.com/audrey.reflexologue)

### Hypnothérapeute



C'est avec bienveillance et respect que je vous propose de vous accompagner vers vos objectifs de mieux-être au travers d'une écoute active et empathique ainsi qu'à l'utilisation de mes divers outils thérapeutiques. Chaque séance est unique et totalement dédiée.

L'hypnose a un champ d'application très large que ce soit au niveau émotionnel ou comportemental.

En voici quelques exemples : lâcher-prise (confiance en soi, estime de soi, regard des autres), prise de recul (gestion du stress, anxiété, épuisement psychologique, insomnie), changer une habitude ou un comportement (dépendances, troubles alimentaires, tabac, procrastination, énurésie, impulsivité), traverser une étape de vie (séparation, traumatisme, harcèlement, deuil), dépasser un blocage (peur limitante, angoisse, phobie), performance (concentration, efficacité), gestion de la douleur ...

« Nous avons tous en nous,  
les ressources pour vivre une  
bonne vie »

Milton Erickson

**Stéphanie BOUMNICH**  
Hypnothérapeute  
MDR - Coaching  
Enfants - adultes  
Pôle bien-être,  
3 rue de la fin, 10150 Lavau  
RDV au 06.11.33.92.06  
(Appel ou SMS)



## VOËUX 2024

Le 18 janvier 2024, le Maire a présenté ses vœux aux habitants de la commune ainsi qu'aux nombreuses personnalités présentes, notamment Monsieur Mathieu ORSI, Sous-Préfet de l'arrondissement de TROYES, Secrétaire général de la Préfecture de l'Aube, Monsieur Marc SEBEYRAN, Vice-Président de la Région GRAND EST et 1er Adjoint à la ville de TROYES, Monsieur Philippe PICHERY Président du Conseil Départemental, Messieurs Olivier DUQUESNOY et Jacky RAGUIN, Vice-Présidents de Troyes Champagne Métropole ainsi que les maires des communes environnantes.

Cette soirée est toujours l'occasion de faire le bilan des événements et réalisations de l'année achevée et de dévoiler les projets de l'année qui commence.

Courant 2023, le restaurant KFC a ouvert ses portes, venant compléter l'offre de restauration proposée par le restaurant l'Atelier du Bœuf et la boulangerie Feuillette.

Avant d'accueillir les premiers détenus fin 2023, le personnel de la maison d'arrêt a pris le temps, même le week-end, de répondre aux questions de nombreux habitants, entreprises et élus qui sont allés, sur réservation, visiter le site, et nous le remercions.

L'implantation d'une telle structure est une volonté de l'Etat. LAVAU a été choisi pour son positionnement, ses facilités et rapidités d'accès.

La mise en sécurité à l'extérieur de cet établissement, que ce soit pour les vélos et piétons qui accèdent au site, notamment pour venir y travailler ou la vidéoprotection installée aux alentours, sera prise en charge par Troyes Champagne Métropole.

L'installation d'un tel établissement, générateur d'emplois, implique des développements, en terme d'habitat, d'entreprises et d'infrastructures.

Un lotissement privé verra le jour dans les prochains mois.

Le Conseil municipal, toujours soucieux d'améliorer le quotidien et la qualité de vie de ses habitants et de ses entreprises a pris la décision de réaliser

l'agrandissement / construction de son Groupe scolaire.

Il s'agit bien d'un agrandissement puisque le bâtiment abritant l'école primaire qui bénéficie actuellement d'une rénovation énergétique, nécessite essentiellement une adaptation avec l'adjonction de deux classes complémentaires.

L'école maternelle, très vétuste et impossible à agrandir, sera reconstruite à la suite de l'école primaire. Elle comprendra 3 classes.

L'ensemble de la structure sera ainsi sécurisé et positionné en un seul espace.

L'architecte, Monsieur FREYCENON, Cabinet FREYCENON-ROSSIT, et ses collaborateurs ont mis l'accent sur les aménagements paysagers, avec notamment des cours végétalisées, une structure bois pare-soleil, des préaux extérieurs.

La nouvelle école sera dotée de panneaux photovoltaïques destinés à l'autoconsommation qui pourra bénéficier à l'ensemble des bâtiments communaux.

Ce projet est suivi par le Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube (SDEA) qui avait déjà accompagné la commune pour la mise en LED de l'ensemble des éclairages publics communaux.

Sans le soutien financier de l'Etat, par le biais des dotations attribuées par la Préfecture de l'Aube, de la Région Grand Est, du Conseil Départemental et de Troyes Champagne Métropole, tous ces projets ne pourraient pas voir le jour.

Toujours dans cette recherche de qualité de vie, un pôle bien-être a ouvert ses portes et accueille hypnothérapie, réflexologie et drainages lymphatiques.

L'atelier d'Ariane, déjà présent ZAC du Moutot, s'installera à côté de la boulangerie Feuillette pour confectionner des produits textiles destinés aux entreprises et au domaine du luxe. Il proposera également avec son magasin, en vente directe usine, la marque « Rue Begand ».

Un centre de formation, « l'Atelier des mains d'or » est prévu également dans ce projet.

L'Atelier d'Ariane compte actuellement plus de 110 salariés et prévoit d'embaucher

plus d'une centaine de salariés dans les prochaines années.

Sur le site Décathlon, la construction d'un complexe de Padel a abouti.

Après avoir présenté les principaux projets de 2024 et avant d'inviter les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié, le Maire a tenu à féliciter Monsieur Anthony PLUOT pour l'obtention de sa mention Très Bien au baccalauréat.

### Le PRINCE de LAVAU

Le 22 mars, le Maire et les membres du conseil municipal ont eu le privilège d'assister, dans la salle socio-culturelle, à la projection en avant-première du court métrage réalisé par David Ricco intitulé "Le Prince de Lavau et son Trésor". Ce court-métrage explore les trésors du prince celte découverts à Lavau, et il a été réalisé avec la collaboration de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives), de Fabien Dubuis et de Stéphane Bern qui a prêté sa voix au film.

**Une projection sera programmée pour les habitants de Lavau.**



## LA GALETTE DES ROIS

Chaque année, le CCAS invite les plus de 65 ans à venir partager un moment convivial autour de la galette des rois.

Le 25 janvier dernier, 3 membres du CCAS ont accueilli à la salle socio-culturelle une cinquantaine de Lavautins.

Pour la première fois, des tables rondes de 6 à 8 personnes ont remplacé les grandes tablées favorisant ainsi les conversations. Dans l'après-midi, le maire, J. Gachowsky a pris le temps de faire le tour des tables pour échanger avec les participants.

Chacun a pu apprécier les galettes de la boulangerie des Ecrevolles servies avec du cidre bien frais et du café.

Un rendez-vous qui vient égayer l'hiver de nos aînés.



## CARNAVAL LE 17 MARS 2024

Le dimanche 17 mars, les habitants de Lavau ont célébré un carnaval haut en couleur ! Le défilé a animé les rues, accompagné par la fanfare Bat and Go dans une ambiance festive et joyeuse.



La fête s'est poursuivie dans la salle socio-culturelle où parents et enfants se sont retrouvés pour élire les plus beaux costumes

1. Alix - le Lapin
2. Charlie - la Coccinelle
3. Kenzo - le Centurion

Cet événement festif a rassemblé petits et grands dans une atmosphère de joie et de partage autour d'un goûter. Vivement le prochain carnaval !



## Noël DES ENFANTS

Le 15 décembre dernier, dans une ambiance festive et chaleureuse, les petits Lavautins ont eu la chance d'assister à une représentation de la troupe Le Paradise qui a fait briller leurs yeux de joie.

Lili et Galaxie (les collaboratrices du Père Noël) ont captivé les enfants grâce à un spectacle drôle et interactif. Les rires, les cris et les applaudissements ont fusé tout au long de la soirée. Et comme chaque année le Père Noël, de passage à Lavau, est venu distribuer des bonbons.

Mais le Noël des enfants de Lavau ne s'est pas arrêté là. Les Petits Lavautins, une association locale, avaient préparé des crêpes, des gâteaux et proposaient

même du vin chaud aux parents venus accompagner leurs enfants. Les familles ont pu ainsi se retrouver et partager un moment convivial autour de ces délices sucrés et de boissons chaudes.



## Colis DE NOËL

Chaque année, la commune de Lavau propose à ses habitants de 65 ans et plus, soit de partager un repas à la salle socio-culturelle, soit de recevoir un colis gourmand.

C'est donc dans la matinée du 9 décembre 2023 que les membres du CCAS ont eu le plaisir de distribuer les traditionnels colis de fin d'année. Beaucoup de personnes se sont rendues à la salle socio-culturelle et ont pris le temps de prendre un café accompagné de viennoiseries avant de repartir avec un joli sac rempli de bonnes



choses à manger et à boire. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, une livraison à domicile a été réalisée. Sur les 68 colis, seuls 11 ont été livrés.

Que ce soit une visite à domicile ou la petite réception organisée par le CCAS, la remise de ces coffrets-cadeaux est une occasion de rencontre pour nos aînés.



## MARATHON COUTURE À LAVAU : UNE JOURNÉE CRÉATIVE

« Les couturières acharnées de Lavau » se sont réunies lors d'un événement exceptionnel : le Marathon Couture. Pendant une journée intense, elles ont mis leurs talents à l'épreuve pour créer un projet commun : un tee-shirt.



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

### La commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 n'a pas manqué de dignité.

Un hommage a été rendu à tous les morts pour la France. Après la lecture du message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de guerre), les dépôts de gerbes, les hymnes par l'Harmonie de Pont Ste Marie, Lavau, Creney, l'assemblée a été conviée à un vin d'honneur organisé à Pont Ste Marie. Les Lavautins et les Pontois sont fidèles au devoir de mémoire.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE U.L.A.C.

### U.L.A.C. (Union Locale des Anciens Combattants)

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 22 février 2024 à la salle socio-culturelle de Lavau.

Monsieur ORY, Président, prit la parole pour le mot d'ouverture et d'accueil. Les communes de Pont Ste Marie, Lavau, Creney étaient représentées ainsi que les Associations des Anciens Combattants.

Les buts principaux sont de maintenir les relations amicales et de solidarité entre tous les membres, de participer et faire participer aux cérémonies, en souvenir des camarades tombés au champ d'honneur. Le secrétaire général, M. Plaquevent, a résumé les activités et cérémonies faites et à faire dans les 3 communes. Le trésorier, M. Collinet, fit le bilan financier qui se solde par un résultat positif. Le verre de l'amitié clôtura cette Assemblée Générale.



**L'U.L.A.C suggère de faire appel aux municipalités pour la recherche d'éventuel volontaire pour devenir porte-drapeau.**

## FNACA FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le 19 mars 2024 a eu lieu la Journée Nationale officielle du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



## U.N.C AFN ET LIGUE

L'Assemblée générale s'est tenue le 5 avril présidée par M. Gilbert Lafitte.

Les Anciens Combattants étaient présents pour écouter les rapports d'activité et financier et surtout pour avoir le plaisir de se rencontrer.

## LA JOURNÉE DES DÉPORTÉS

Le 28 avril les Anciens Combattants se sont réunis devant le monument aux Morts de Lavau.

## LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2024 À LAVAU

La commémoration de la victoire de 1945 s'est déroulée dans la tradition devant le monument aux morts. L'Harmonie offre régulièrement aux habitants les célébrations patriotiques en présence de Monsieur le Maire Jacques GACHOWSKI, de Monsieur le Député Jordan GUILLON, de Madame la Conseillère départementale Claude HOMEHR, des Présidents des Associations patriotiques et des Lavautin. Après la lecture des messages par les enfants de nos écoles, de l'Ulac, du ministre des Armées, il y eut le dépôt de gerbes. Pour clore cette cérémonie, il fut offert le verre de l'amitié.



## REPAS DES AÎNÉS

C'était très agréable de voir nos Aînés se retrouver à la salle socio-culturelle. Ils ont pris beaucoup de plaisir à parler du passé. Le déjeuner préparé par Ludovic Point et l'orchestre Paradise ont permis aux 72 personnes de ne pas voir le temps passer.

Aux cours de l'après-midi nos doyens de l'assemblée, Mme CHEVALET et M. AVENTIN, ont été mis à l'honneur par M. le Maire et les membres du CCAS.

Il a été constaté que les danseurs n'ont pas perdu le rythme. Chacun est reparti heureux d'avoir passé un bon moment.



## LA CHASSE AUX ŒUFS



La pluie s'était invitée le dimanche 31 mars à la chasse aux œufs organisée par le CCAS. Les enfants, accompagnés de leur famille, ont bravé le mauvais temps. Les participants ont été accueillis dans le hall de la salle socio-culturelle avec un café, des jus de fruits accompagnés de chouquettes. Chacun des 52 enfants s'est vu remettre un lapin en chocolat avant de partir à l'aire de jeux pour « chasser » une dizaine d'œufs. Cette manifestation s'est terminée par un tirage au sort qui a permis de faire gagner raquettes, jeux de cartes, pistolets à eau ....

# Nos écoles



- Les CM1-CM2 bénéficient de 12 heures d'intervention d'une artiste, Mme Delphine Regneault, depuis janvier. Il s'agit de concevoir une oeuvre d'art collective, sur le thème du sport, qui sera ensuite exposée à l'espace Argence du 27 mai au 1er juin, lors du salon « graines d'artistes du monde entier » organisé par l'Institut Mondial d'Art de la Jeunesse (IMAJ). Les élèves ont imaginé un décor (Tour Eiffel, Notre Dame, la Seine et ses ponts, l'Arc de Triomphe, la place de la Concorde) dans lequel vont évoluer des sportifs portant les couleurs des anneaux olympiques : ils utilisent des fils de fer plus ou moins souples et de coloris



différents. Le tout se retrouvera sur un plateau de 3 mètres sur 2.

- Les élèves, de la moyenne section au CM2, sont sortis le 17 novembre à Montier en Der à l'occasion du festival de la photo animalière. Chaque classe a participé à

deux ateliers nature. Les enfants et les adultes ont été absolument subjugués par des photos étonnantes, émouvantes parfois, mettant en valeur une nature superbe, forte, et si fragile. Ce fut aussi l'occasion de rencontrer des photographes passionnants et passionnés.

- Carnaval le 22 février 2024 : les parents ont confectionné des beignets, des crêpes et des gâteaux. Peut-être frustrés par les années covid qui avaient mis un terme à ce genre de goûter, nous avons littéralement « croulé » sous les pâtisseries ! Au point de pouvoir faire trois goûters consécutifs pour l'ensemble des élèves !



## Spectacle de MAGIE

Le spectacle a duré 1h30 min et Allan le magicien a enchanté les enfants de la maternelle et de l'élémentaire. Il a également fait un numéro de ventriloquie et Sophia, son assistante, a lévité au-dessus de la scène... de notre point de vue d'adultes, c'était très sympa!

Le coût de cette manifestation a été pris en charge par la coopérative scolaire et ce sera la subvention de Noël qui le supportera majoritairement.



## Galette des ROIS à la Garderie

**Le 25 janvier**

Tous les enfants ont apprécié ce moment de partage et étaient très heureux.

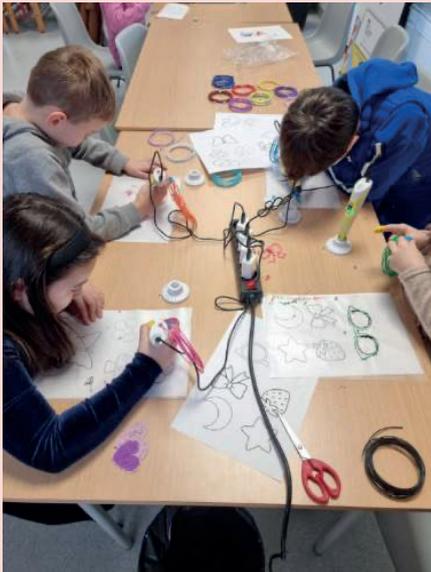


# Bibliothèque

Deux ateliers pour les enfants ont été organisés les mercredis 17 janvier et 24 janvier dans le cadre du dispositif Pop l@b mis en place par la Médiathèque Départementale de l'Aube. 16 enfants ont participé (6 le 17 janvier et 10 le 24 janvier) :

## Voici quelques précisions concernant le dispositif Pop L@b :

« Depuis 2024 et durant toute l'année grâce au département, les bibliothèques aubois se mobilisent autour des questions de sciences et de société sous forme d'animations pour explorer, découvrir et tenter de créer des outils technologiques (stylos 3D, robots, casques VR, brodeuses numériques, tablettes...). Une animation « à la découverte des stylos 3D » pour enfants a été mise en place les 17 et 24 janvier 2024 durant le temps fort du dispositif. »



**Les prochains ateliers créatifs basés sur le recyclage de la nature et animés par Fany Guillaume auront lieu :**

- > Le 28 juin, le 27 septembre, le 22 novembre, le 20 décembre réservés aux séniors.
- > Le 23 octobre pour les séniors et les enfants.

## COMPLEX PALATIUM

PADEL-FUN FITNESS- SPORT BAR- RESTAURANT- SALLE DE REUNION

Sur un site de plus de 11 hectares jouxtant Décathlon, le futur lieu de loisirs et de vie, le Padel, est prévu pour cet été si les délais de livraison sont respectés. La première pierre fut posée officiellement le 4 avril par M. le Maire de Lavau. En plus des 10 pistes de padel et des vestiaires, le complexe de 4700 m<sup>2</sup> abritera en intérieur, un restaurant, un bar, une salle de fitness, des terrains de pétanque, de tennis, qui compléteront cette offre de sports loisirs.



# Association



Les Petits Lavautins



L'année 2023 s'est terminée par notre participation à la fête du village et au spectacle de Noël où nous vous avons régalié de gourmandises faites par nos enfants, de vin chaud maison, de délicieux gâteaux et crêpes concoctés par nos adhérents et bénévoles !

Nous vous attendons nombreux lors de nos prochaines manifestations ! C'est un plaisir de partager ces événements avec chacun d'entre vous, merci à tous pour votre présence, votre aide ou participation, vos idées ...

L'après midi HALLOWEEN consacrée à nos petits loups a été un réel succès pour une première, avec une quarantaine d'enfants inscrits et des déguisements affreusement beaux !

Mais nous avons réellement besoin de VOUS pour les événements et projets à Venir, pour faire perdurer cette association qui nous tient à cœur. Nous avons besoin de plus de bénévoles pour soutenir l'équipe.

#UN PEU DE VOTRE TEMPS



En janvier, a été organisé un repas dansant pour lequel nous n'avons eu que des retours positifs, repas et ambiance au RDV! Nouveauté cette année, le catalogue de printemps qui a été distribué par nos facteurs bénévoles pour fleurir vos jardins.



Un week-end très animé. Une belle réussite pour le loto et le vide puériculture qui ont fait salle comble, joueurs et visiteurs étaient au rdv en nombre !



# Association



pour tous, toute la vie, partout



Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2024 : 10 rue de l'Essor 10150 SAINTE-MAURE

03 25 41 06 83 / admr.mantenay@feade10.admr.org

Permanences : lundi 9h à 12h, jeudi 13h30 à 17h30, vendredi 13h30 à 17h

Que vous soyez actif ou retraité, handicapé, convalescent ou temporairement fragilisé, l'ADMR peut intervenir à votre domicile pour du ménage, de l'aide à la toilette, à la préparation des repas, à l'entretien du linge, aux courses, à l'accompagnement dans vos divers déplacements. Vous pouvez obtenir des aides financières pour les différentes prestations précitées et effectuées par l'association.

**> Vous êtes hospitalisé pour une maladie grave ou une intervention chirurgicale.**

- > pensez à solliciter votre mutuelle, votre complémentaire santé pour obtenir des heures gratuites selon le contrat souscrit : 4h, 6h ou 10h
- > vous pouvez demander à la CPAM ou à votre caisse de retraite pour obtenir des aides ponctuelles allant de 3 semaines à 3 mois :
  - pour une intervention programmée, pensez à anticiper et contacter l'organisme dont vous dépendez.
  - pour une urgence, pendant votre séjour à l'hôpital, demandez à rencontrer une assistante sociale qui pourra constituer votre dossier

**> Vous avez un handicap et moins de 60 ans :** dossier MDPH à compléter auprès de la maison du handicap (cité administrative des Vassales)

**> Vous êtes retraité, et en baisse d'autonomie :** Aide bien vieillir chez soi, BVCS, (pour les retraités du régime général et les retraités de la fonction publique d'état) ou Accompagnement à domicile des personnes âgées, dite AADPA (pour les retraités du régime agricole).

**OU** Vous avez plus de 60 ans et des difficultés à accomplir vos soins d'hygiène, les tâches du quotidien, les courses, les rendez-vous... Dans ce cas, il s'agit du dossier APA (aide personnalisée à l'autonomie) du conseil départemental.

Depuis février 2023, un dossier unique de demande d'aides à l'autonomie, ainsi que les informations sur les dispositifs d'aide pour le maintien à domicile des seniors, sont disponibles sur le site internet du Département de l'Aube (lien ci-après) : Vivre chez soi - Département de l'Aube

**> Vous n'avez aucun souci de santé mais vous souhaitez vous dégager du temps libre :** « mission de confort » (entretien du logement, repassage), un service prestataire, facturé 25,75 €, pour l'année 2023. Pas de démarche administrative, il vous suffit de contacter l'association.

Vous bénéficierez de 50% de réduction d'impôts, pour toutes les sommes engagées, au cours de l'année, pour l'une ou l'autre des prestations de l'ADMR.



## L'OUTIL EN MAIN DE SAINTE-MAURE SEINE MELDA COTEAU



Le marché de Noël organisé en décembre a été une pleine réussite malgré le mauvais temps. Les parents ont pu admirer les objets réalisés par les enfants. Les nombreux visiteurs ont trouvé de belles idées cadeaux.

La 1<sup>ère</sup> journée du second trimestre s'est déroulée en janvier et la traditionnelle galette des rois fut bien accueillie.



Si vous êtes retraité et que vous souhaitez transmettre votre savoir-faire à la jeune génération, n'hésitez pas à rejoindre notre association. Certains métiers comme tapisserie, carrelage, maçonnerie ... seraient très appréciés.



“

**De vrais professionnels  
Dans de vrais ateliers  
Avec de vrais outils**

”

# Association

## HARMONIE

### DE PONT-SAINTE-MARIE – LAVAU – CRENEY

Créée en 1874, l'Harmonie fête ses 150 ans. L'association regroupe une quarantaine de musiciens, tous amateurs. Le plus jeune a 14 ans et le doyen est septuagénaire. Les jeunes musiciennes et musiciens proviennent pour la plupart de l'école de musique M.Faillenot. Le bureau de l'association est composé de 9 membres dont Jean-François Jehel est président et Pascal Cunin directeur musical.

L'Harmonie propose 3 à 4 concerts dans l'année en mettant un point d'honneur à se produire dans les 3 communes dont elle dépend.

> **Samedi 14 mars à l'Espace Charles De Gaulle de Creney à 12h30.**

L'Harmonie a invité l'une des cinq plus grandes formations musicales de l'Armée. Il s'agit de la Musique des Troupes de Marine composée de 56 musiciens professionnels.

> **Samedi 22 juin à la salle socio-culturelle de Lavau à 20H30**

Le concert sera assuré par d'anciens étudiants du Conservatoire National, devenus professionnels dans des orchestres prestigieux. Nous aurons le plaisir de retrouver Nicolas CUNIN, tromboniste, qui a été membre de notre Harmonie.

> **Samedi 14 décembre à la MAC de Pont Ste Marie à 20h30.**

Le BIG FUNK BRASS diffuse son énergie singulière depuis plus de 10 ans sur les scènes françaises et européennes.

2024 sera une grande année pour l'Harmonie de Pont- Sainte-Marie / Lavau/ Creney

**CONCERT**  
Pour son  
150<sup>ème</sup> anniversaire  
l'Harmonie de  
Pont Ste Marie-Lavau-Creney  
invite

**Quintegr'al**  
Quintette de Cuivres Français

**Samedi 22 juin 2024**  
**20h30**  
Salle socio-culturelle  
**LAVAU**  
ENTREE LIBRE  
dans la limite des places disponibles

## L'ÉCOLE MUNICIPALE MAURICE FAILLENOT

### LE CARNAVAL DES GUITARES LE 7/2/2024 À LAVAU

Les élèves de la classe de guitare classique de l'école de musique de Pont Ste Marie, donnaient le 7 février 2024, leur concert carnavalesque à la salle socioculturelle de Lavau. Les élèves déguisés pour la plupart, ont joué en solo et en duo devant un public captivé. Cette soirée s'est terminée par une pièce interprétée par tous les élèves, sous la direction de leur professeure Maria Vachez. Cet exercice très difficile a été exécuté de belle manière et apprécié de l'auditoire qui n'a pas ménagé ses applaudissements. Une belle soirée.



## L'ATELIER D'ARIANE

SITUÉ AU 13 RUE DU MOUTOT

Après avoir racheté deux ateliers de maroquinerie, la PME de Lavau, qui compte 110 personnes, s'apprête à construire une nouvelle usine sur un terrain de 6000 m<sup>2</sup> dans la ZAC du Moutot entre Feuillette et Girost. Elle inclura un atelier de formation « Les Mains d'Or ». L'entreprise devrait accueillir à terme 300 personnes et comprendre 3 entités distinctes. L'organisme est agréé en textile et en maroquinerie.



## MARTIN MOTOS

SITUÉ AU 82 CR DIT VOIE AU BOIS DÉCATHLON VILLAGE 10150 LAVAU

Concessionnaire YAMAHA et boutique MAXXESS. Créée à Troyes en 1962, l'entreprise Martin Motos compte 6 salariés. Vous pouvez découvrir un espace convivial dédié aux 2 et 3 roues avec des motos et scooters neufs et d'occasion, des accessoires motos et scooters, l'équipement du motard ainsi qu'un ensemble de services.



## KFC

Ouvert tous les jours de 11h à 23h.  
Situé à proximité des magasins d'usine.  
Terrasse extérieure. Parking gratuit.  
Possibilité de commande sur place, à emporter, au drive et en livraison. Pas de vente d'alcools.

## Etat civil

### Naissances :

- HADDADI Halim  
le 13 novembre 2023
- VERNEL Clément, Antoine, Yoann  
le 10 janvier 2024
- PELLADEZ Léonie, Cécile, Karine  
le 3 février 2024

### Décès :

- CANASTRA Francisco, José  
le 17 octobre 2023
- SORET Jacqueline  
le 5 décembre 2023

Seules les personnes recensées dans nos registres sont transcrites dans l'état civil du bulletin



## Mme Jacqueline SORET, doyenne de la commune est décédée en décembre dernier.

Jacqueline, en sa qualité de nourrice pour la DDASS, a consacré sa vie aux enfants, c'était une véritable vocation.

Centenaire depuis le 20 mars 2023, Jacqueline s'en est allée, sereinement, en ce matin du 5 décembre 2023.

## MAISON MÉDICALE DE LAVAU

MEDECIN GENERALISTE	Dr DOUCET Christine ..... 03.74.72.12.33
MEDECIN GENERALISTE	Dr NOEL Anne-Marie ..... 03.25.41.01.22
MEDECIN GENERALISTE	Dr AMHARREF Latifa ..... 03.10.94.05.09
PSYCHOLOGUE	Mme BAUDRY Gwendoline ..... 06 50 94 95 43
CHIRURGIEN-DENTISTE	Dr LENGELLÉ Flore ..... 09 80 49 63 73
MASSEUR KINESITHERAPEUTE	Mme RUI-VUILLON Christelle . 03.25.76.11.46
OSTEOPATHE D.O	Mme LEMELLE Alexandra..... 07.89.74.97.31
CHIROPRACTEUR	Mme HENRIOT-JEHEL Claire . 03.10.94.05.07
PEDICURE PODOLOGUE	Mme PUYGRENIER Léa ..... 03.10.94.05.08 ..... 06.70.40.29.79
SAGE-FEMME	Mme MAHUT Ludivine..... 06.60.80.01.86
SAGE-FEMME	Mme BORDET Alexandra..... 06.61.06.91.19

## INCIVILITÉS et NUISANCES

### Rappel

#### Bruit

Rappel de l'article 10 de l'arrêté préfectoral n° 08-2432 du 22 juillet 2008

**Travaux de bricolage ou jardinage : ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Les samedis

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés :

Interdit.

Rappel de l'article 12 de l'arrêté préfectoral n° 08-2432 du 22 juillet 2008

**Les propriétaires d'animaux**, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

#### L'ENTRETIEN des TROTTOIRS

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants, à savoir : le désherbage, le balayage des feuilles et autres débris, le retrait de la neige et du verglas.



De quoi ai-je besoin ?	Où puis-je le trouver ?	Que dois-je fournir pour l'obtenir ?
Formulaires Permis de construire, Déclarations Préalables	Sur <b>www.service-public.fr</b> ou en mairie	-
Carte Nationale d'Identité	Dans les mairies les plus proches de Lavau : Creney, Troyes (sur rendez-vous), La Chapelle St-Luc	Liste des documents sur <b>www.service-public.fr</b>
Passeport biométrique		Liste des documents sur <b>www.service-public.fr</b>
Extraits ou actes de naissance, mariages, décès pour les personnes enregistrées à Lavau	Sur <b>www.mon.service-public.fr</b> (créer un compte personnel) ou en mairie	Carte Nationale d'Identité
Inscription sur listes électorales	Sur <b>www.mon.service-public.fr</b> (créer un compte personnel et posséder un scanner) ou en mairie	Carte Nationale d'Identité ou passeport + justificatif de domicile de moins de 3 mois
Recensement militaire obligatoire dès l'âge de 16 ans	Sur <b>www.mon.service-public.fr</b> (créer un compte personnel et posséder un scanner) ou en mairie	Livret de famille + Carte Nationale d'Identité du jeune (+ justificatif de domicile)
Formulaires demandes certificat immatriculation véhicule, Déclarations perte ou vol certificat immatriculation	Sur <b>www.mon.service-public.fr</b> (créer un compte personnel) ou en mairie ou en Préfecture	-
Formulaires déclaration cession véhicule, liste médecins renouvellement permis de conduire, certificat médical, demandes duplicata permis de conduire	En mairie ou en Préfecture	-



## Conciliation de Justice

la consommation, malfaçons de travaux. Nommé par le premier président de la cour d'appel, il intervient gratuitement et en toute confidentialité.

**Il peut intervenir pour des conflits d'ordre civil, commercial, social ou rural tels que :** problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, litiges de

### Permanences juridiques gratuites, uniquement sur rendez-vous

BARBEREY ..... 03 25 76 67 93  
 CRENEY ..... 03 25 81 82 60  
 SAINT-LYE ..... 03 25 76 60 07  
 MACEY ..... 03 25 70 32 77

## MAIRIE

18 Grande Rue 10150 LAVAU

### Heures d'ouverture :

lundi - Mardi 9h à 12h30 & 16h à 18h

Mer - Jeu de 9h à 12h30

Vend de 9h à 12h30 & 14h à 17h

Le Maire et ses Adjointes reçoivent uniquement sur RDV.

Email : [contact@mairie-lavau.fr](mailto:contact@mairie-lavau.fr)

Site internet : [www.mairie-lavau.fr](http://www.mairie-lavau.fr)

03 25 81 06 04

## ECLAIRAGE PUBLIC

En cas de dysfonctionnement d'un candélabre, relevez le numéro sur le poteau et avertissez la mairie.

## RAMASSAGE

DES ORDURES MÉNAGÈRES DES DÉCHETS VERTS ET LE TRI SÉLECTIF

**LE MARDI.** N'oubliez pas de sortir vos déchets la veille au soir du jour de collecte.

En cas de dégât sur vos poubelles dû au service de ramassage des ordures ménagères, ou en cas de problème avec les bennes à verre et papier, contactez Troyes Champagne Métropole

au **03 25 45 27 30**

[collectedejets@troyes-cm.fr](mailto:collectedejets@troyes-cm.fr)

**Encombrants : prendre RdV**

au **03 25 45 27 30**

## A.D.M.R de MANTENAY

12 rue Beaudoin  
à Barberey-Saint-Sulpice

**03 25 41 06 83**

[admr.mantenay@fedelo.admr.org](mailto:admr.mantenay@fedelo.admr.org)

## HARMONIE

de PONT-STE-MARIE / LAVAU / CRENEY

Président : M. Jean François JEHEL

Directeur de l'école de Musique :

M. Pascal CUNIN

**03 25 46 00 47**

## CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Mme Claude HOMEHR  
[clauda.homehr@aube.fr](mailto:clauda.homehr@aube.fr)

**06 23 80 57 52**

M. Philippe PICHERY  
[alicia.gaymard@aube.fr](mailto:alicia.gaymard@aube.fr)

**03 25 42 50 27**

DEPUTÉ Circonscription N°1

M. Jordan GUITTON

## SENATRICES :

Mme Vanina PAOLI-GAGIN

Mme Evelyne PERROT

## SERVICES PÉRISCOLAIRES

Cantine/Garderie : 4 rue de la Fin

**03 25 41 36 71**

## ÉCOLES

Directrice : Mme Carole INQUIETE

Maternelle : 1 Rue de la Fin

Primaire : 4 Rue de la Fin

**03 25 80 44 29**

## BIBLIOTHÈQUE

2 rue de la Fin

**03 25 76 03 80**

### Heures d'ouverture au public :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 16h / 18h,

mercredi : 14h30 / 18h

Email : [bibliotheque-lavau@orange.fr](mailto:bibliotheque-lavau@orange.fr)

Facebook : [bibliotheque lavau 10](https://www.facebook.com/bibliotheque.lavau)

## SALLE SOCIO-CULTURELLE

5 Rue de la Fin 10150 Lavau

Conditions de location en Mairie

(50 convives maxi). Merci de contacter le secrétariat.

## SIEA DE SAINTE-MAURE / LAVAU

SDDEA service relation usager

**03 25 80 78 36**

## SDDEA

de PONT-STE-MARIE / LAVAU / CRENEY

Cité des Vassauls BP 3076

10012 Troyes

**03 25 83 27 27**

n° dépannage 24h/24 7j / 7

**03 25 79 00 00**

## DÉCHETTERIE

Pont Ste Marie, Fermée le Mercredi (ouverte à la Chapelle St-Luc).

### Horaires d'hiver d'Octobre à Mars :

lundi/mardi/jeudi/vendredi de 9h à 12h et

14h à 17h30 - Samedi de 9h à 17h30 -

Dimanche 10h à 12h30

### Horaires d'été d'Avril à Septembre :

lundi/mardi/jeudi/vendredi de 9h à 12h

de 15h à 19h - Samedi de 9h à 19h -

Dimanche 10h à 12h30

### Bennes à verre et papier implantées :

**A LAVAU :** sur le parking de la salle socio culturelle ainsi que dans le chemin des Corvées (après la maison médicale).

**A LA VALOTTE :** dans le bas de la route de Mery ainsi qu'au croisement de la route de Mery et de la voie au brebis.

**Bennes à vêtements « Le Relais »,** parking salle socio culturelle et dans le bas de la route de Mery.

## MICRO-CRÈCHE

VILLECHETIF :

**03 25 43 08 95**

BARBEREY-SAINTE-SULPICE :

**09 66 83 90 64**

## CORRESPONDANT DE PRESSE

Mme CONVERSAT Dominique

**03 25 81 04 41**

## ASSISTANTES SOCIALES

Mme Sophie LATOUCHE

**03 25 37 04 77**

## ASSAINISSEMENT

Une question sur votre facture ? Merci de contacter la Régie Assainissement de Troyes Champagne Métropole

**0800 100 037**

## TRESORERIE de TROYES

### AGGLOMÉRATION

143 av. Pierre Brossolette  
BP389 à Troyes

**03 25 73 87 71**

## LA POSTE

21 Av Jean Jaurès

à Pont-Sainte-Marie

**N° TÉL. 3631**

Mardi - Mercredi - jeudi - Vendredi :

9h/12h et 14h/17h30

Samedi : 9h/12h

Fermé dimanche et lundi

Source : site internet de la Poste

**EDF** dépannage... ( ENGIE )

**09 726 750 10**

**GDF** dépannage... ( ENGIE )

**0 800 473 333**

## GENDARMERIE

DE BARBEREY-ST-SULPICE

Route Sainte-Maure

**03 25 42 32 90**

**17**

**SAMU** **15** ou **112**

ou **114** sourds et malentendants (SMS)

**SOS Médecins**

**3624**

**POMPIERS**

**18**